



Dhuis-et-Morin-en-Brie, le mardi 24 juin 2025

Objet : Informations pour
affichage public en mairie

Affaire suivie par :
Jonathan LARGET
03.23.20.36.74

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le **Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont**, auquel votre Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adhère, a missionné l'entreprise **MVS Renaturation** (contact : **Baptiste FACON**, Tél : **06.74.63.31.26**), pour recenser les embâcles présents sur **le cours d'eau des Haras**.

L'entreprise MVS Renaturation est chargée de réaliser le diagnostic des embâcles du mardi 1^{er} juillet 2025 au vendredi 4 juillet 2025.

Sur ces secteurs, le linéaire sera intégralement parcouru quelque soit les moyens à mettre en œuvre (waders, canoé, à pied depuis la berge), afin d'y relever l'ensemble des embâcles obstruant le libre écoulement du cours d'eau.

Je vous remercie par avance de bien vouloir afficher cette information en mairie.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Comptant sur votre compréhension, recevez Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,
Alain MOROY,

10 rue du Bon Puits
02 000 Chivy-lès-Etouvelles

Tél : 03.23.20.36.74

union-des-syndicats@griv.fr